

RemplaFrance, la startup qui veut lutter contre les déserts médicaux

Delphine Prediger et Mathilde Bonte, amies d'enfance depuis plus de 20 ans, se sont associées au Dr Timothée Wattinne, médecin généraliste remplaçant à Lille, fondateur de RemplaNor, et au Dr Marie-Espérance Gras, médecin généraliste à Paris, pour créer RemplaFrance, une plateforme de mise en relation des professionnels de santé. C'est aujourd'hui Delphine Prediger qui répond à nos questions concernant cette nouvelle solution.

Temps de lecture : minute

écrit le 14 mars 2018, MÀJ le 23 juin 2023

Quel a été votre constat de départ ?

RemplaFrance est née à la suite de discussions avec des amis médecins qui nous confiaient éprouver des difficultés à trouver leurs remplacements avant de s'installer. Nous avons donc réalisé, fin 2015, une étude de marché auprès de 300 professionnels de santé installés pour connaître leurs besoins en termes de remplacement. Plus de 70% d'entre eux éprouvent de grandes difficultés à trouver des remplaçants. Et plus largement 30% de leur temps est consacré aux démarches administratives.

Quelle est votre solution ?

RemplaFrance est une plateforme de mise en relation des professionnels de santé dans le cadre de remplacement, assistantat, collaboration, association et succession en France et Dom-Tom. Nous avons lancé un premier service de petites annonces dédié aux libéraux mais très vite mis à disposition aux structures médicales et collectivités. Une fois mis en relation les professionnels de santé signent un contrat, celui-ci est 100% papier. Une fois le remplacement fini, le remplaçant a généré des revenus. Nous proposerons très bientôt un module d'accompagnement fiscal et comptable qui lui sera dédié.

Quel est votre business model ?

Nous business model est basé sur différentes sources de revenus. Dans un premier temps, la mise en avant des petites annonces avec l'étiquette "Urgent" à 10€ et l'étiquette "Premium" à 30€ (pour les installés/structures). Ensuite, nous avons le package annonce à 500€ destiné aux collectivités. Le contrat entièrement numérisé est à 10€ (pour les installés/structures). Nous disposons également d'un module de gestion avec un abonnement mensuel à 30€ (pour les remplaçants).

Pouvez-vous nous raconter une de vos anecdotes de startupper ?

À chaque fois que nous avons pitché devant des Business Angels avec Mathilde on nous disait "ah enfin des femmes !". C'est hyper encourageant pour donner le meilleur de nous-même et prouver notre légitimité dans le monde de l'entrepreneuriat.

<https://www.youtube.com/watch?v=4usNXOCsj-8>

Article écrit par Antoine Grimal